

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS** : voir liste des délégués présents en annexe

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Gérard ARNAUD

**Date de convocation** : 21/02/25

<b>Membres en exercice</b> : 134	<b>Présents</b> : 90	<b>Votants</b> : 90	<b>Pour</b> : 90	<b>Abstention</b> : 0	<b>Contre</b> : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

<b>Référence DIEGE</b> :	2025-03-25-29
<b>Objet</b> :	Budget principal - Décision modificative n°3

Monsieur le Président propose de modifier le budget principal 2025 afin d'intégrer des études qui ont été suivies de travaux.

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité :**

1. Approuvent la proposition du Président ;
2. Décident de modifier le budget principal 2025 comme suit :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Comptes	Montant	Comptes	Montant
2031 - 041	- 7 730 €	2313 - 041	- 7 730 €
2313 - 041	+ 7 730 €	2031 - 041	+ 7 730 €
<b>Total : + 0 €</b>		<b>Total : + 0 €</b>	

3. Autorisent le Président à signer tous les documents administratifs correspondants à ces écritures.

Fait et délibéré à USSEL,  
Le 25/03/2025  
Le Président du Syndicat,  
Pierre CHEVALIER

